

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 16 juin 2020 rapportant l'arrêté du 31 mars 2020 et portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de la Rochelle

NOR : JUS B2015985A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 31 mars 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de la Rochelle ;*

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 31 mars 2020 restent inchangées.

Article 2

Madame Nadine LAFITTE (ECHAKIR), adjointe administrative principale, est, à compter du 11 mai 2020, nommée régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de la Rochelle.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Poitiers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 16 juin 2020

La garde des sceaux, ministre de la justice,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle



Aude TORCHY